

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 Mars 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20250326-2025-del-03-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 21

Absents excusés : 06

Absents : 02

Procurations : 04

Sens du Vote

Pour : 25

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 04

**Date de transmission
en préfecture :**

26 MARS 2025

Par suite d'une convocation en date du 11 mars 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Mardi 18 mars à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Anne-Marie CANGO, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Gaston GERAN, Aline TOI.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Joël LANCASTRE, Juliette FARNABE, Nicolas BRESLAU, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absent : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Ernand BOULON, Joël LANCASTRE donne procuration à Luigi LANCASTRE, Juliette FARNABE donne procuration à Sonia JEREMIE-CAMALET, Nicolas BRESLAU donne procuration à Jules OTTO.

Secrétaire de séance : Louis-Jules DARES

Participation au Relais Inter-Entreprises

Monsieur le Maire expose :

A l'instar de l'an dernier, l'arrivée du Relais-Inter Entreprises édition 2025 s'effectue sur le territoire habissois.

Il poursuit en disant, que cet évènement s'inscrit dans une démarche globale consistant à allier animations sportives, économiques, touristiques et historiques.

Il précise que le programme ainsi que le budget sont en cours d'élaboration.

Monsieur le Maire termine en invitant ses collègues à se prononcer sur cette affaire.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré,

Considérant l'impact de cet évènement sportif et culturel pour le territoire,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver la participation de la collectivité dans l'organisation de l'arrivée du Relais Inter-Entreprises - Edition 2025 sur le territoire de Vieux-Habitants.

Article 2 : De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour élaborer un programme d'animations et d'engager les dépenses inhérentes à cette opération.

Article 3 : D'inscrire ces dépenses au budget de l'exercice en cours.

Article 4 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Mme la Comptable publique et à Monsieur le Président du RIE du 27 mai.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 26 MARS 2025



Pour expédition conforme
Le Maire

Jules OTTO